
Santé Il y aura bien un Groupement hospitalier de territoire Haute-Saône

Tout est bien...

Fin du scénario. Et tout le monde semble content. Contraints à se rapprocher, dans des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), les établissements hospitaliers locaux savent à quoi s'en tenir. Longtemps, la question a été de savoir si Gray, catégorique dans son vœu de rejoindre le CHRU de Besançon, serait rattaché au CHI de Vesoul, par logique départementale. « Le risque était grand de voir la Haute-Saône totalement privée de GHT », rappelle Alain Joyandet.

« Le soulagement et la victoire légitime de voir le terrain écouté et entendu » d'un Christophe Laurençot, maire de Gray, qui avait clairement déclenché les hostilités, en étant ensuite rejoint par le député-maire de Vesoul, Alain Chrétien (« très heureux qu'on ait tenu compte des habitudes des Graylois, tout en renforçant Vesoul »), le président du Conseil de surveillance du CHI, les partage. « Je me réjouis que cette décision, que j'appelais de mes vœux, donne satisfaction à l'ensemble de notre territoire ». Outre Lure et Luxeuil, le GHT Haute-Saône « animera onze Ephad ». « Une étape histori-

que dans l'organisation de la santé publique dans notre département », prolonge le sénateur, prompt à rappeler un combat « de vingt ans à obtenir que notre département ne devienne pas, sur le plan de la santé, un désert technologique ».

À Gray, le soulagement est important. « La décision a été prise au regard des conclusions de la mission menée par deux experts hospitaliers. Je retiens donc que le choix des professionnels de santé hospitaliers et libéraux a été respecté, je l'ai toujours dit et je le répète ici, la décision de l'adossement au GHT centre ne signifie en aucun cas que c'est une décision contre le Centre hospitalier de Vesoul », a réagi Chitra Kichenaradja. Pour la directrice du CHVS, « les rencontres avec les partenaires hospitaliers du GHT centre » serviront à « travailler sur le projet médical et la mutualisation des fonctions support ». Le tout, dans « une volonté d'apaisement », également soulignée par Claudy Chauvelot-Duban, laquelle avait précédemment été la seule à « s'abstenir ». Ni pour, ni contre. Bien au contraire désormais.

Maxime CHEVRIER